Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	147 325	130 355	16 970	13,02
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits		536	-536	-100,00
Total	147 325	130 891	16 434	12,56
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	101 570	34 199	67 371	197,00
Variation de stock (m/ses)	-101 570	-34 199	-67 371	197,00
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	32 141	50 583	-18 442	-36,46
Total	32 141	50 583	-18 442	-36,46
MARGE SUR M/SES & MAT	115 184	80 308	34 876	43,43
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	16 457	42 029	-25 571	-60,84
Salaires et Traitements	53 383	8 172	45 211	553,24
Charges sociales	19 964	6 114	13 850	226,53
Amortissements et provisions	17 319	16 237	1 082	6,66
Autres charges				-100,00
Total	107 124	72 552	34 572	47,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 061	7 756	304	3,92
Produits financiers	1	21	-20	-95,20
Charges financières	5 427	4 342	1 086	25,01
Résultat financier	-5 426	-4 321	-1 105	25,58
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	2 634	3 435	-801	-23,32
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles		2 346	-2 346	-100,00
Résultat exceptionnel		-2 346	2 346	-100,00
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	395	176	219	124,43
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 239	913	1 326	145,28

ABCE FONCIER
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 40.000 euros
Siège social : 10 Cité Foy
93350 LE BOURGET
R.C.S. BOBIGNY B : 351 211 206

AFFECTATION DU RESULTAT-
EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat faisant apparaître un résultat bénéficiaire **de 2 239,44 €** au poste :

Report à nouveau : 2 239,44 €

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.



ABCE FONCIER
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 40.000 euros
Siège social : 10 Cité Foy
93350 LE BOURGET
R.C.S. BOBIGNY B : 351 211 206

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept juin à dix heures, les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Rami BOUKHRIS, propriétaire de huit cent parts, ci	800 parts
- Monsieur André BOUKHRIS, propriétaire de deux cent parts, ci	200 parts
Soit la totalité du capital social.	1 000 parts

Monsieur Rami BOUKHRIS préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau :
- Les lettres de convocation
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R223-18 et R223-19 du code du commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sous sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Quitus au gérant,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.
- Questions diverses.

B RB

Après avoir donné lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2022, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître un résultat de **2 239,44 €.**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat faisant apparaître un résultat bénéficiaire de **2 239,44 €** au poste :

Report à nouveau : 2 239,44 €

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant mentionnant l'absence de conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

LB AB

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

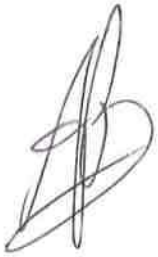
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

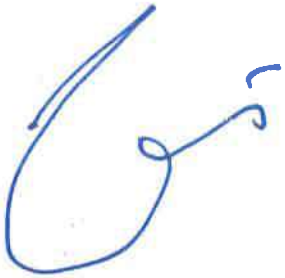
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par la gérance et visé par tous les associés présents.

LES ASSOCIES



LA GERANCE



COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 417 883 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 239 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Faits caractéristiques

- de l'exercice : la société a procédé au ravalement de l'immeuble du 10 cité Foy. Elle est en train de réhabiliter la maison du 10 cité Foy dont l'achèvement est prévu pour 2023.
- Postérieurs à compter de la clôture : NEANT

b) Emprunts

La société a souscrit un emprunt pour 72K€ au cours de l'exercice.
Elle a remboursé pour 37K€ d'emprunt au cours de l'exercice.

c) Immobilisations corporelles

Compte tenu du règlement n° 02-10 modifié par le règlement 03-07 du CRC relatif à la décomposition des immobilisations, nous n'avons opéré aucune décomposition pour les immobilisations de la société.
Par ailleurs, le règlement n°04-06 du CRC relatif aux nouvelles règles d'amortissement des immobilisations impose aux entreprises d'amortir leurs immobilisations sur la durée réelle d'utilisation. Cependant, le décret 2005-1757 du 30/12/2005 et le règlement CRC 05-09 autorisent les sociétés ne dépassant pas certains seuils à continuer d'amortir leurs immobilisations sur la durée d'usage utilisée avant le 01/01/2005.
La société respectant ces seuils limites, elle n'a effectué aucune modification dans le traitement de ses amortissements.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- construction	20 ans en linéaire
- Matériel de transport	5 ans en linéaire
- Matériel de bureau et mobilier	3 à 5 ans linéaire

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

d) Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu, en fonction du risque encouru.

e) Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et méthodes comptables

f) Effectif moyen

EFFECTIF	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Techniciens et agents de maîtrise		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	**1**	

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	680 128	2 450		682 578
Immobilisations financières				
Total	680 128	2 450		682 578
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	110 053	17 319		127 372
Immobilisations financières				
Total	110 053	17 319		127 372
ACTIF NET				555 206

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 450		2 450
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 450		2 450
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 622 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	13 895	13 895	
Autres	6 336	6 336	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 391	1 391	
Total	**21 622**	**21 622**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	4 408
Total	**4 408**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 739 572 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	156	156		
- à plus de 1 an à l'origine	578 687	48 012	198 491	332 184
Emprunts et dettes financières divers (*) (	21 176	21 176		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 982	32 982		
Dettes fiscales et sociales	17 996	17 996		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	87 151		87 151	
Produits constatés d'avance	1 425	1 425		
Total	**739 572**	**121 747**	**285 641**	**332 184**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic	72 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	36 562			
(**) Dont envers les associés	87 151			

Charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	1 376
INT.COURUS ETS CREDIT	156
PROVIS CONGES PAYES	597
PROVIS CHARGES SOCIALES CP	93
CHGES SOCIALES A PAYER	16 100
ETAT. AUTRES CHARGES A PAYER	11
Total	**18 333**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEE D AVANCE	1 391		
Total	1 391		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	1 425		
Total	1 425		

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	300 000		300 000	300 000
Constructions	358 675	112 067	246 608	258 357
Installations techniques, matériel et out	1 353	496	857	1 127
Autres immobilisations corporelles	22 551	14 810	7 742	10 591
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	682 578	127 372	555 206	570 075
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	753 770		753 770	652 199
Créances				
Clients et comptes rattachés	13 895		13 895	9 965
Fournisseurs débiteurs	5 155		5 155	1 012
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	704		704	4 220
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	199		199	
Autres créances	278		278	36
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm	14 000		14 000	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	73 286		73 286	63 589
Charges constatées d'avance	1 391		1 391	1 305
ACTIF CIRCULANT	862 678		862 678	732 326
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 545 256	127 372	1 417 884	1 302 401

Copie certifié conforme

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable page 2

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 000	7 000
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	4 200	4 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	624 872	623 959
Résultat de l'exercice	2 239	913
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	678 311	676 072
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	578 843	543 412
Emprunts et dettes financières diverses	21 176	19 191
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	87 151	31 309
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 982	30 941
Dettes fiscales et sociales	17 996	1 476
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	1 425	
DETTES	739 572	626 329
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 417 884	1 302 401